



DÉVELOPPER LA PRISE EN COMPTE DE L'EXPÉRIENCE PATIENT DANS SA PRATIQUE

Intervenant :

Médecin en médecine cardiovasculaire

CONTENU & OBJECTIFS

La prise en compte de l'expérience des patients est devenue une nécessité pour l'amélioration de la qualité du système de santé, comme en témoigne le plan « ma santé 2022 » qui souhaite remettre l'utilisateur au cœur de son fonctionnement.

Plus largement, la prise en compte de l'expérience patient et le partenariat de soins avec les patients sont vecteurs d'amélioration de la satisfaction des professionnels de santé et du secteur médico-social, dans leurs pratiques professionnelles au quotidien.

Cette formation abordera uniquement les apports théoriques de l'expérience patient.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le professionnel sera capable de :

- Définir ce qu'est l'expérience patient
- Distinguer l'expérience patient dans un partenariat de soins
- Reconnaître les différentes modalités de mise en œuvre d'un partenariat de soins avec les patients
- Développer une posture professionnelle permettant une relation partenariale favorisant la prise en compte de l'expérience patient
- Détecter les freins et les leviers à l'intégration de l'expérience patient
- Reconnaître les intérêts de la prise en compte de l'expérience patient dans l'organisation du système de santé



PRÉ-REQUIS :

Maîtriser la langue française (Écrite & parlée)



PUBLIC VISÉ :

Professionnels du secteur médical, sanitaire, social et médico-social



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Nous invitons les personnes en situation de handicap qui ont besoin d'une adaptation technique, matérielle ou pédagogique à contacter la référente handicap de l'AFIS



MÉTHODES MOBILISÉES :

Alternance de méthodes affirmatives (Exposé magistral), interrogatives (Brainstorming) et participatives / interactives (Analyse de pratique, étude de cas cliniques et quizz).



MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Quiz de connaissance (pré et post) - Questionnaire individuel d'évaluation à chaud



TARIF :

350 euros (Déjeuners et pauses compris)
Règlement par chèque à l'ordre de l'AFIS ou par virement bancaire



DURÉE DE LA FORMATION :

1 journée de 7 heures - De 9 heures à 17h30



DATE ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Le

Date limite d'inscription :

Référence ANDPC : **85042325010 Session 24.00**



INSCRIPTIONS :

Pour les professions éligibles à ce programme par l'ANDPC, inscrivez-vous en ligne à partir de votre compte : <https://www.agencedpc.fr/professionnel/login>

Dans les autres cas, veuillez contacter le secrétariat de l'AFIS



CONTACT :

M^{me} Billaud Isabelle au **0262 26 98 91** - aformationisante@gmail.com

**INDICATEURS ANTÉRIEURS :****2023 :**

1 session de 12 participants

Organisation & déroulement : 90% plutôt satisfaisait

Qualité des intervenants : 85% plutôt satisfaisait

Qualité supports et documents pédagogiques : 90% de satisfaction

Points forts :

- Ateliers
- Formation innovante
- Échanges de qualité et convivialité
- Qualité des informations

Points à améliorer :

- Le 2nd intervenant en visioconférence